

ÉDITION JUILLET 2020 #11



L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

BAN-DE-SAPT



ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



#1 De nouvelles aires pour les camping-cars

La communauté d'agglomération aménage, à Etival-Clairefontaine et Senones, deux aires de camping-cars, identiques en qualité à celles de Plainfaing et Saint-Dié-des-Vosges, dont les prestations et propositions tarifaires sont louées par les utilisateurs. Ces espaces dédiés au tourisme sont financés à plus de 60 %. Des entreprises locales effectuent les travaux qui devraient s'achever à la rentrée. Une cinquième aire est prévue pour Pierre-Percée.



#2 Les agents de collecte des ordures ménagères salués

On les entend plus souvent qu'on ne leur parle. Discrets, efficaces, disponibles et toujours volontaires, les agents de l'Agglomération en charge de la collecte des ordures ménagères ont été parmi les pièces maîtresses de la continuité du service public durant la crise sanitaire. Leur mobilisation et leur investissement ont été salués par bon nombre d'habitants du territoire, par un mot, un dessin, un petit geste... largement mérités, mais qui leur sont allés droit au cœur.



#3 Déodatie, terre de vélo

Grâce à un partenariat entre l'association Galivélo, la commune de Ban-de-Laveline et la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, les vététistes peuvent muscler leurs mollets sur 30 kilomètres de nouveaux sentiers VTT balisés à Ban-de-Laveline. D'autres circuits balisés sont prévus.

Directeur de la publication : David Valence
Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies : service Communication
Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges
Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould
Diffusion : Médiapost



ÉDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

ENSEMBLE !

Après trois mois d'entre-deux dû à la COVID-19, les élus de l'ensemble des communes de l'agglomération se sont réunis, samedi 11 juillet 2020, afin de désigner une équipe pour six ans. Tous les scrutins ont été acquis dès le premier tour, du Président aux conseillers délégués en passant par les Vice-Présidents. L'ensemble des candidats a recueilli des majorités très larges, entre 70 et 85 % des conseillers communautaires présents.

Représentatif de nos vallées, le nouvel exécutif communautaire est féminisé (parité femmes/hommes pour les Vice-Présidences), renouvelé (2/3 de nouveaux membres au bureau) et transportisan. J'aurai pour mission d'animer ce collectif engagé. J'en mesure l'honneur comme la responsabilité.

Après avoir posé les fondations d'une Déodatie enfin unie entre 2017 et 2020, c'est ensemble, avec la force

de nos 77 communes, que nous pourrons construire un édifice solide, une vraie force de projet.

Les trois transitions que connaît le monde n'attendront pas : écologique, économique, numérique. Elles peuvent représenter autant d'opportunités pour la Déodatie si nous savons les saisir. Ensemble, décidément !

David Valence
Président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



#4 L'aide précieuse de l'armée

Dans le cadre de l'opération Résilience, des militaires du 1^{er} Régiment de Tirailleurs spinaliens ont apporté leur contribution à la lutte contre la propagation du Covid-19 en récupérant 26 000 masques achetés par les communes et la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour les distribuer à l'intérieur d'une cinquantaine de communes du territoire.

AU SOMMAIRE

- #04 > AVANCER
 - Installation du conseil communautaire
- #08 > DÉVELOPPER
 - Un manager pour redynamiser les centres-bourgs
 - Les travaux de consolidation ont commencé au château de Pierre-Percée
 - Une centrale photovoltaïque sur le sol raonnais
- #12> VIVRE ENSEMBLE
 - Le Festival International de Géographie prêt à faire la pluie et le beau temps
 - Les zones humides à l'étude
- #16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO
 - Ban-de-Sapt

#18 > LES TEMPS FORTS

- #20 > PORTRAIT
 - Roland Dautrey



AVANCER>

INSTALLATION DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION LE «PARI DE LA CONSTRUCTION»

Réussir le pari de la construction, notamment sur les plans écologique, numérique et économique. Telle est la feuille de route énoncée par le président David Valence, conforté dans sa fonction de Président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

«Ensemble». Voilà un terme régulièrement utilisé par David Valence le samedi 11 juillet dernier, au moment où les conseillers communautaires devaient procéder à l'élection de l'exécutif et du bureau. «Ensemble», villes et villages sans opposition, anciens et nouveaux élus vers un même objectif : la construction de l'avenir à travers une feuille de route déterminée selon trois axes stratégiques majeurs que sont les transitions écologique, numérique et économique à la hauteur d'un territoire fort de 77 communes et 78 000 habitants. Entouré d'une équipe composée d'hommes et de femmes majoritairement issus du monde rural, David Valence, réélu Président de la structure intercommunale avec 85 voix sur 96 exprimés, a affirmé qu'après les années 2017-2020 passées à creuser les fondations, l'heure était désormais à la construction de la Maison

«Déodaté enfin unie». Une construction qu'il faudra gérer dans un contexte de crise des ressources financières. «Les ressources de la communauté d'agglomération, c'est la fiscalité des entreprises pour l'essentiel. Elle va être affectée par la crise économique grave que nous affrontons». Dans ce contexte pourtant, il faudra avancer et conduire des chantiers majeurs. La transition écologique est l'une des priorités de l'Agglomération. Elle passera par l'harmonisation de la politique des déchets, des investissements pour l'eau et l'assainissement, la réussite de la politique des transports. «Sur ce point, il faudra se battre pour maintenir le train dans notre territoire, développer l'offre de transport public et devenir un territoire exemplaire en matière de transition écologique.»

La transition devra également être numérique. Le déploiement de la fibre optique, que l'Agglomération finance à 100 % avant d'être remboursée à 70 % par le Département, est un levier indiscutable pour la redynamisation économique, troisième axe majeur sur la feuille de route. Amener la fibre dans chaque commune, à la porte de chaque maison, n'est pas suffisant si l'on ne tire pas profit d'être aussi bien équipé dans un petit village que dans une grande ville pour «pouvoir relocaliser les activités économiques et redynamiser les villages». Parce que la communauté d'agglomération, c'est un ensemble de communes très majoritairement rurales animées, autant que les ville-centre et bourgs-centres, d'une volonté d'avancer. Ensemble.

Un président et 15 vice-présidents



Président
de la communauté d'agglomération
de Saint-Dié-des-Vosges
David VALENCE



1^{er} Vice-président
Claude GEORGE
• Déchets
• Finances
• Coordination
et Administration générale



2^e Vice-présidente
Françoise LEGRAND
• Transition écologique et solidaire
- Transports et mobilités douces
- Rivières
- Paysages
- Economie Sociale et Solidaire
et Insertion



3^e Vice-président
André BOULANGEOT
• Bâtiments et travaux intercommunaux



4^e Vice-présidente
Brigitte GAMAIN
• Cohésion territoriale
• Relations avec les communes



5^e Vice-président
Benoît PIERRAT
• Emploi
• Economie
• Commerce et Artisanat

AVANCER >



6^e Vice-présidente
Caroline PRIVAT-MATTIONI
• Santé



7^e Vice-président
Jean-Marie LALANDRE
• Sports



8^e Vice-présidente
Annabelle SOUDIERE
• Ressources Humaines
• Formation et Enseignement supérieur



12^e Vice-présidente
Caroline LEROGNON
• Enfance et Jeunesse
• Services au public
(y compris Politique de la Ville)



13^e Vice-président
Jacques JALLAIS
• Urbanisme



9^e Vice-président
Patrick LALEVEE
• Tourisme
• Promotion du Territoire
• Montagne



10^e Vice-présidente
Claude KIENER
• Culture
• Mémoire
• Grands événements



11^e Vice-président
Serge ALEM
• Habitat et Logement
• Centralités



14^e Vice-présidente
Gina FILOGONIO
• Vie associative
• Représentations



15^e Vice-président
Jean-Louis ROPP
• Eau
• Assainissement
• Eaux pluviales urbaines

Les 11 conseillers délégués

Jacques VALANCE
Conseiller délégué au Foncier

Bernard ROPP
Conseiller délégué aux Déchetteries

Virginie LALEVEE
Conseillère déléguée au Commerce

Denis GUYON
Conseiller délégué aux Relations
avec les communes de Meurthe-et-Moselle

Stéphane DEMANGE
Conseiller délégué au Patrimoine et à la Mémoire

Carole TRARBACH
Conseillère déléguée aux Services au public

Gérard ROUDOT
Conseiller délégué à l'Eau

Patrick ZANCHETTA
Conseiller délégué à l'Assainissement

Julien PIERRAT-LABOLLE
Conseiller délégué aux Mobilités actives

Christian CAEL
Conseiller délégué à l'Agriculture
et à l'Alimentation

Aurélien BANSEPT
Conseiller délégué à la Biodiversité,
aux Rivières et aux Paysages

Retrouvez les Conseils
d'Agglomération en vidéo

sur www.ca-saintdie.eu
Rubrique Nous connaître > Les instances

DÉVELOPPER >

ACTION CŒUR DE VILLE UN MANAGER POUR LE COMMERCE DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE



Observer, analyser, convaincre, guider... voilà une partie de la mission confiée à Marie-Pierre Seiwert. En poste depuis début avril à la communauté d'agglomération dans le cadre du plan «Action Cœur de Ville», la nouvelle manager s'applique à construire une approche globale et concertée, capable de soulever la volonté de tous les acteurs concernés par l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs. L'idée étant de fédérer autour d'un projet commun les services de l'agglomération, les communes et leurs élus, les riverains, les professionnels de l'immobilier, les partenaires financiers, les chambres consulaires... Également et, entre autres, avec les associations de commerçants.

Marie-Pierre Seiwert aura à faciliter, voire à créer l'élan d'un ouvrage partenarial. En s'appuyant sur des études et des analyses concrètes, elle portera sur le métier la trame d'un projet et en assurera la réalisation et le suivi. Il est très clair que pour mener à bien sa mission, il est indispensable d'être partie prenante de la réflexion globale et des projets urbains. Tout un programme qui intègre l'habitat, l'accessibilité, l'urbanisme, les espaces publics, les services, le patrimoine.

Un objectif clairement identifié

Pour qu'un centre-ville soit attractif, le commerce doit refléter du dynamisme. En évolution constante, il doit s'adapter aux nouveaux modes de consommation, proposer des biens répondant à la demande. Marie-Pierre Seiwert souligne le besoin de déplacements facilités et de présence de services adaptés. *«Il faut trouver du plaisir à se promener, à s'arrêter, les vitrines doivent être attrayantes, la vacance des fonds doit être traitée... Toutes les offres souhaitables doivent se trouver en centre-ville...»*

L'objectif clairement identifié, Marie-Pierre Seiwert déclinera une méthode susceptible de nourrir deux grands axes. Il lui faudra accompagner les commerces aux changements et au renforcement de leur activité. Et aussi peaufiner l'image du territoire, lequel doit être vendeur, tout en étant porté avec fierté par sa population. La digitalisation des commerces, la satisfaction du client, sa fidélisation, les rénovations, l'étude des loyers avec les propriétaires de pas de porte, la promotion de la zone de chalandise, comment attirer de nouvelles enseignes... en sont les outils. L'ouvrage est grand !



Marie-Pierre Seiwert, profession manager

Des études en sociologie, un master II en développement local, puis dix années à travailler dans le social pour le CLLAJ (Comité Local pour Logement Autonome des Jeunes) ont conforté le bagage professionnel en management de Marie-Pierre Seiwert.

Après huit ans au service de la communauté de communes de Rambervillers, elle vient apporter au sein de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges son expérience en matière de projet de dynamisation des centres-villes et centres-bourgs. Un projet qu'elle conduit avec toute la passion qui l'anime dans l'exercice de son métier.

A Raon-l'Étape, où elle habite, Marie Pierre-Seiwert propose quatre chambres d'hôtes aménagées dans une ancienne ferme, où l'on trouve tout le confort, mais aussi un bar et une brocante, tenus par le chef de famille. Lorsque son travail et ses activités lui en laissent le temps, elle apprécie la musique, la nature vosgienne et part à la recherche de champignons.

Bienvenue à la nouvelle manager !

Manager de Centre-Ville et de Territoire

Communauté d'Agglomération
de Saint-Dié-des-Vosges
1 rue Carbonnar - BP 10116
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Téléphone : 03 29 52 65 56
Permanences à la Maison du Projet
les lundis sur rendez-vous (06 47 45 37 34)

Les centres bourgs concernés

- Raon-l'Étape
- Fraize - Plainfaing
- Provençères-et-Colroy
- Corcieux
- Moyenmoutier - Senones

...et la ville-centre

- Saint-Dié-des-Vosges

CHÂTEAU DE PIERRE-PERCÉE ON FOUILLE, ON SAUVE ET ON VALORISE !

Les travaux de consolidation patrimoniale ont débuté sur le promontoire de Pierre-Percée. Et pour ne pas passer à côté d'un trésor historique, les archéologues viennent tout juste d'entrer dans la danse !

Annoncés pour le courant de l'année 2020, les travaux viennent de commencer sur les vestiges du château de Pierre-Percée. Propriété de la commune à la disposition de la communauté d'agglomération, maître d'ouvrage, le site qui surplombe la vallée des lacs fait en effet l'objet d'un projet de consolidation patrimoniale et de valorisation touristique. L'objectif est de conforter encore la place de Pierre-Percée comme haut-lieu de l'agglomération et de la Région Grand Est.

Avant cela, il y a du travail. La première phase des travaux porte sur la restauration des ruines de la tour maîtresse, de la tour beffroi et des courtines. Menaçantes, les parties hautes de la tour beffroi seront sécurisées et consolidées et la baie romane nord, effondrée au début du XIX^e siècle, sera restituée. La végétation, qui nuit à la préservation des vestiges, sera dégagée et le rocher sud, instable, conforté. En parallèle, des fouilles archéologiques préventives sont prescrites par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Alors, sur le rocher meurthe-et-mosellan, on gratte. Des pré-fouilles ont été assurées par les services de la DRAC au niveau du chemin d'accès, pour déceler d'éventuels vestiges avant que ce sentier ne soit réaménagé pour permettre aux engins d'aller au plus près du site. Avec succès puisque des petites pièces ont été mises à jour : morceaux de poterie,

clous, des pierres qui devaient constituer l'un des murs de la basse-cour... D'autres surprises vont-elles être déterrées durant les 45 jours de fouilles préventives ? Probablement !

Les travaux de consolidation, première étape avant la valorisation touristique, devraient se dérouler jusqu'à la fin de l'année 2020 et sont confiés aux entreprises Piantanida, Roc Aménagement et ID Verde, sous la maîtrise d'œuvre d'un architecte du patrimoine ; le promontoire sera prochainement fermé au public pour des raisons de sécurité. Un public invité cependant à profiter des charmes du village de Pierre-Percée et, évidemment, des activités proposées par le Pays des Lacs !

Le château de Pierre-Percée

L'origine du château de Pierre-Percée remonte au XII^e siècle. Alors appelé Château de Langenstein, ses premiers possesseurs, il entre rapidement dans la mouvance de la maison de Salm. La présence d'un puits creusé dans la roche pourrait être l'origine du toponyme de Pierre-Percée. Occupé jusqu'à la guerre de Trente Ans, il fut abandonné en 1635 à la suite d'un incendie. Le château tomba peu à peu en ruines, fut pillé à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle pour la récupération de pierres à bâtir. Il n'en reste au XX^e siècle que des vestiges très réduits.

En 1907, une menace de chute des ruines

justifie la première campagne de restauration-consolidation de la tour beffroi, seul élément significatif visible en élévation. D'autres campagnes de rejointement et consolidation suivront au cours du siècle sur les vestiges classés aux Monuments Historiques depuis 1981.

Membre du réseau Alsace Terre de châteaux forts auquel la communauté d'agglomération a souhaité adhérer, le château est situé au croisement de deux axes routiers importants du secteur : Raon-l'Etape/col du Donon et Raon-l'Etape/Badonviller. Porte d'entrée du territoire, situé à une heure trente de Strasbourg et de Colmar, à une heure de Nancy et d'Epinal, à 35 minutes de Saint-Dié-des-Vosges, le site est traversé par un sentier de randonnée pédestre, labellisé cyclotourisme, et bénéficie de la fréquentation des lacs de Pierre-Percée.

Suivez le projet de consolidation et de valorisation du château de Pierre-Percée

sur www.ca-saintdie.eu
Rubrique Tourisme > Château de Pierre-Percée

ACTION CŒUR DE VILLE UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE SOL RAONNAIS

Le syndicat mixte du Parc d'activités Grandrupt, auquel adhère notamment la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, a confié un projet photovoltaïque à la société JP Energie Environnement. Une centrale solaire qui pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 13 000 personnes !

UNE CONCRÉTISATION EN 2024 ?

L'aménagement et le développement du parc d'activité de Grandrupt, à Raon-l'Etape, est la raison d'être du syndicat mixte du Parc d'activité de Grandrupt créé en 1992 de la volonté des élus de Thierville-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle) et de Raon-l'Etape (Vosges) de réaliser et d'exploiter une zone d'activité économique commune. Aujourd'hui, la communauté de communes du Territoire de Baccarat à Lunéville et la communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges adhèrent à ce syndicat au titre de la compétence «Développement économique». Economique, mais pas seulement. Si on peut également développer le photovoltaïque comme l'ambitionne le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, tout en s'inscrivant dans la loi de transition énergétique de 2015, ça serait une belle façon pour le Territoire de Lunéville à Baccarat de prolonger l'obtention du label TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) et pour l'Agglomération de respecter les engagements

pris aux côtés du Pays de la Déodatie dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial qui promeut notamment le développement des énergies renouvelables. Et c'est tout l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt réalisé par le syndicat afin de désigner un opérateur qui porterait un projet photovoltaïque dans le parc d'activité de Grandrupt, sur des parcelles encore libres de 25 hectares.

Retenue, la société JPee (lire ci-dessous) prendra à sa charge les études et les investissements nécessaires à la réalisation du projet, tandis que le syndicat mixte, associé aux étapes clés, s'est engagé à mettre les parcelles à disposition et percevra un loyer. Prévu courant 2020, les premières études, notamment les diagnostics environnementaux devraient permettre le dépôt d'une demande de permis de construire d'ici à la fin de l'année. Le temps que le dossier soit instruit, qu'une enquête publique soit réalisée et que les travaux s'achèvent, la centrale photovoltaïque Grandrupt pourrait voir le jour dans quatre ans.

Données techniques du projet

Terrain de 25 hectares
Puissance installée de 24 MWc
Production envisagée : 25 000 MWh soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 13 000 personnes, chauffage inclus
Retombées économiques attendues (loyer et fiscalité) : 200 000 euros/an, partagés entre le syndicat mixte du Parc d'activités Grandrupt, la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et le Département de Meurthe-et-Moselle



JP Energie Environnement

Filiale du groupe Nass, société familiale fondée en 1995, JPee est créée en 2004 quand le groupe acquiert quatre parcs éoliens dans la Beauce. Depuis, l'entreprise connaît une croissance régulière et compte aujourd'hui 70 salariés répartis sur quatre agences (Paris, Nantes, Montpellier et Bordeaux).

Elle se consacre au développement, au financement, à la construction et l'exploitation de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques.

JP Energie Environnement travaille à un développement maîtrisé et concerté et propose systématiquement des campagnes de financement participatif.

Depuis 2020, JPee exploite douze parcs éoliens et 74 centrales solaires, pour une production totale d'énergie renouvelable alimentant en électricité l'équivalent de 200 000 foyers !



VIVRE ENSEMBLE >



FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE CAP SUR LA 31^E ÉDITION

Il était loin d'être évident que le Festival International de Géographie puisse se tenir cette année à Saint-Dié-des-Vosges. Coronavirus oblige. Mais l'équipe du FIG et le maire de Saint-Dié-des-Vosges David Valence ont fait en sorte que la 31^e édition puisse se dérouler les 2, 3 et 4 octobre, avec plusieurs particularités. Cette année, les débats porteront sur «Climat(s)».

Les amateurs de géographie et les Déodatiens peuvent être rassurés, le Festival International de Géographie aura bel et bien lieu les 2, 3 et 4 octobre prochains à Saint-Dié-des-Vosges. Dans une situation particulière de vigilance face au Covid-19, la programmation reste maintenue et riche. La 31^e édition a pour thème «Climat(s)». «Il s'agit non seulement de parler du changement climatique mais aussi de la manière dont les hommes et les femmes de ce monde se l'approprient, vivent dans cet environnement géographique et climatique [...]» souligne David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges. Les climats économique, géopolitique et social seront également abordés, a annoncé Victoria Kapps, directrice du FIG. Et il n'y aura pas, exceptionnellement, de pays invité cette année. Initialement prévue,

la venue du Portugal sera repoussée à 2021 ou 2022, sa saison culturelle ayant été décalée. Sont annoncés 25 tables-rondes et grands débats, plus d'une centaine de conférences sur le climat ainsi que la présence de 150 intervenants. Les Salons du Livre, de la Gastronomie et Géo-numérique auront lieu, tout comme les spectacles et certaines expositions. En revanche, «le FIG Junior, pour des raisons de brassage, pourra difficilement être organisé dans les mêmes conditions», selon le maire. Le but du Festival International de Géographie est d'allier science, culture et aspect populaire, en passant par la vulgarisation scientifique et la littérature. Concernant les personnalités annoncées, Michel Bussi, géographe et l'un des écrivains français les plus lus, sera le président

de la 31^e édition. Isabelle Autissier, présidente de WWF France, aura le rôle de grand témoin et Jul, dessinateur et illustrateur, sera présent en qualité de président du Salon du Livre - 2020 étant l'année de la BD. Jean-Louis Etienne, premier homme à être arrivé au pôle Nord en solitaire, fera l'objet du grand entretien. Louis Bodin, le Monsieur météo de TF1 et RTL, sera aussi présent, parmi les nombreux autres invités. Enfin, nombre de tables-rondes et des conférences devraient être retransmises en direct afin que chacun puissent en profiter. Un programme concocté aux petits oignons par la direction scientifique composée de Martine Tabéaud et Alexis Metzger, géographes climatologues.

www.fig.saint-die-des-vosges.fr



PRÉSIDENT Michel BUSSI

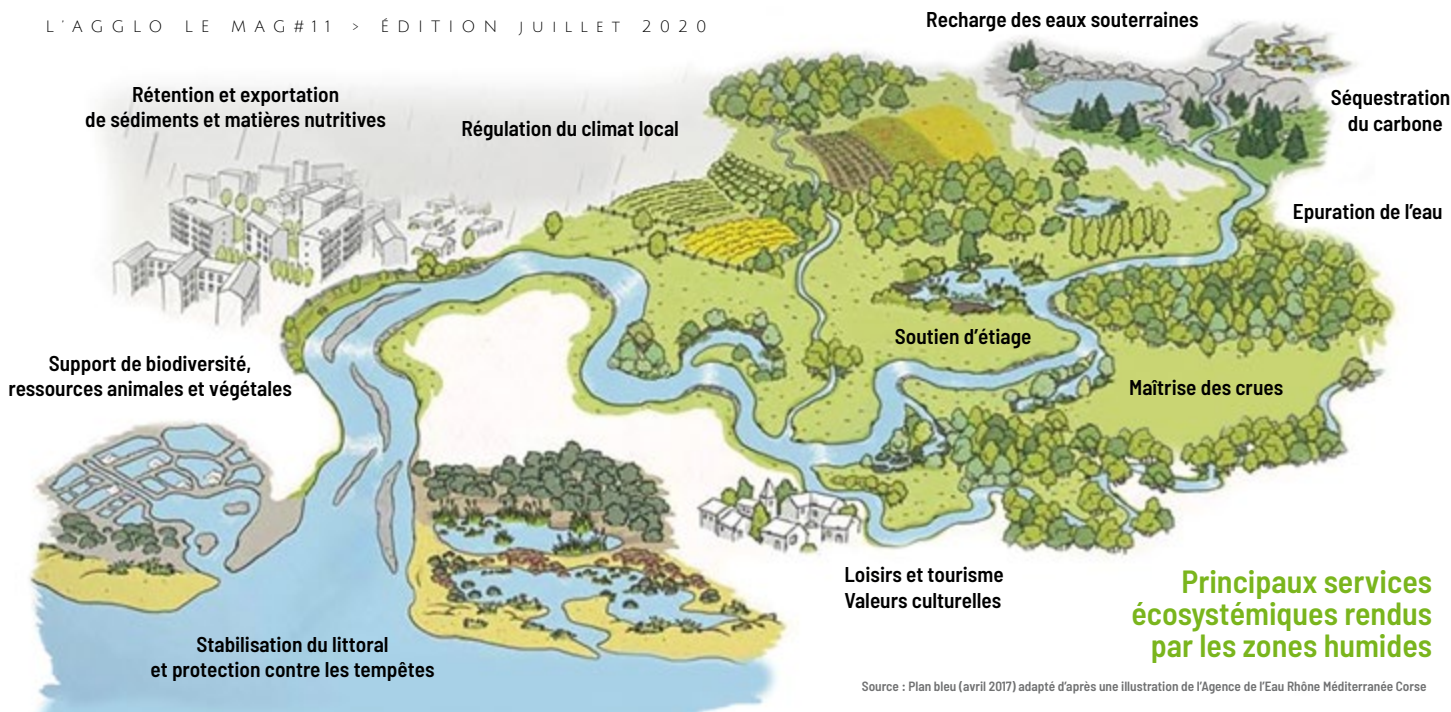
Petit, il dévore les romans de la bibliothèque rose puis verte. Grand amateur de Jules Verne, de Maurice Leblanc et d'Agatha Christie, il a toujours aimé écrire et raconter des histoires. Le premier succès littéraire vient en 2011 avec *Nymphéas noirs* (éd. Presse de la Cité), début d'une longue série de romans qui font de lui aujourd'hui l'un des auteurs français les plus lus en France, mais aussi à l'étranger. Si depuis quelques années il a suspendu sa carrière de géographe et directeur au CNRS, Michel Bussi n'en est pas moins aux aguets du monde qui l'entoure. Un monde qui parfois l'inspire pour écrire ses romans.

GRAND TÉMOIN Isabelle AUTISSIER

Très jeune, elle a eu la passion de la mer. Elle découvre la voile à 6 ans, en famille, mais c'est en 1987 qu'elle construit son premier bateau pour se lancer dans la compétition. Aventurière, elle est la première femme navigatrice à avoir accompli un tour du monde en solitaire. Ingénieure agronome, spécialisée dans la science de l'exploitation des ressources de la mer, Isabelle Autissier n'a donc jamais tourné le dos à la mer. Ecrivaine de talent, ce sont ses expéditions dans l'Arctique et l'Antarctique qui lui ont inspiré ses plus beaux romans. Militante, engagée dans la défense de l'environnement et de sa pédagogie, elle est aujourd'hui présidente de WWF-France.

PRÉSIDENT DU SALON DU LIVRE JUL

Normalien agrégé d'histoire diplômé de chinois, Jul, parrain de BD 2020, a opté pour la voie du dessin de presse. Il a commenté l'actualité durant quinze ans pour *Charlie Hebdo* avant de publier sa première bande dessinée en 2005 *Il faut tuer José Bové* (éd. Albin Michel). Le succès vient avec *Cinquante nuances de Grecs* (éd. Dargaud) et avec la série *Silex and the City*. Passionné par les mélanges des lieux et des époques, il aime jouer avec les mots pour faire passer l'humour et les messages, à l'image des strips *Coloc of Duty* (en partenariat avec l'AFD), qui racontent le quotidien de trois colocataires face au défi de l'avenir de notre planète.



VIVRE ENSEMBLE >

PROTÉGER NOS ÉCOSYSTÈMES UNE CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES

La communauté d'agglomération lance des prospections sur son territoire. Au programme : identification des zones humides du territoire et démarrage des prospections.

Au cours du second semestre 2020, vous risquez d'apercevoir les membres du bureau d'études Éléments 5 (E5), tatière à la main, parcourir la campagne déodatienne. Pas d'inquiétude, ils sont missionnés par la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges aux fins de délimiter les zones humides de son territoire. Sur la base de l'étude préliminaire du Pays de la Déodatie, 220 km² vont ainsi être expertisés soit sur la base de la végétation, soit sur la base de traces d'hydromorphie (marques physiques de saturation régulière en eau) dans le profil de sol, afin de déterminer s'il s'agit d'une zone humide (l de l'article L211-1 du code de l'Environnement). On estime qu'en France 2/3 des zones humides ont été détruites. Et pourtant, ces milieux rendent de multiples services écosystémiques : ils ralentissent et écrètent les phénomènes de crue, ils alimentent les cours d'eau en période

sèche, ils filtrent les polluants contenus dans les eaux, ils accumulent et stockent le carbone dans leur sol et sont le lieu de vie d'une faune et d'une flore riche et très variée. Cependant, il n'existe pas de base de données fiable sur notre territoire délimitant ces écosystèmes. Il est par conséquent difficile de les protéger des dégradations. C'est pourquoi l'Agglomération, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, a décidé de réaliser une cartographie des zones humides effectives de son territoire assortie d'un plan d'actions visant à les préserver, restaurer, voire à en recréer. Ce document graphique permettra par ailleurs à l'ensemble des porteurs de projets d'intégrer cet aspect dès la conception de leur projet dans tous les domaines d'activité (urbanisme, agriculture...) et d'éviter ainsi les blocages administratifs et les surcoûts liés aux mesures compensatoires.

La réalisation de cette mission a fait l'objet d'un arrêté préfectoral autorisant le bureau d'études E5 à pénétrer sur les propriétés privées. Les trous seront systématiquement rebouchés. N'hésitez pas à aller au-devant d'eux. Ils seront en permanence en capacité de vous présenter un ordre de mission de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, ainsi que l'arrêté préfectoral précité. Merci de leur faire bon accueil.

Contact

Alexandre MATHIEU
Technicien
Service Environnement
03 29 52 65 56
alexandre.mathieu@ca-saintdie.fr

Gestion des Milieux Aquatiques

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté d'agglomération est compétente en matière de GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA). Pour autant elle ne se substitue pas au devoir de gestion des propriétaires riverains (végétation, ouvrages), lire le règlement d'intervention sur www.ca-saintdie.fr/vie-pratique/environnement/rivieres. La communauté d'agglomération met en œuvre les programmes de travaux en matière de restauration des cours d'eau. Parallèlement, une étude vient d'être lancée visant à programmer l'action de la collectivité pour les 15 prochaines années sur ses 1000 kilomètres de cours d'eau.

Paysage

La qualité des paysages du territoire est source d'attractivité et d'activité économique. Ils ont été mis à mal dans les années 50 et 60 par l'enrésinement massif des fonds de vallée. Pour améliorer leur prise en compte, 68 communes de la communauté d'agglomération se sont d'ailleurs dotées d'un plan de paysage. Afin de favoriser l'émergence de projets de réouverture des paysages à des fins agricoles, le service Environnement accompagne les porteurs de projets (agriculteurs, communes...) dans leurs démarches administratives et réglementaires. Dans la même optique, la communauté d'agglomération gère trois Associations Foncières Pastorales (AFP) et accompagne la révision de la réglementation des boisements et du plan local d'urbanisme intercommunal, l'objectif étant de trouver le juste équilibre entre les différents usages des sols (urbain, agricole, forestier) et la préservation de la biodiversité.

Trame Verte et Bleue

La Trame Verte et Bleue (TVB) est un acte fort issu de la loi dite Grenelle II de 2010 qui vise à identifier et préserver les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques qui permettent aux espèces de se déplacer de l'un à l'autre de ces réservoirs. C'est la Région Grand Est qui en a identifié les composantes sur notre territoire. Elle fait actuellement l'objet d'une déclinaison locale à une échelle plus fine par le Pays de la Déodatie. La communauté d'agglomération a fait le choix de s'emparer des résultats de cette déclinaison afin de mettre en place des actions de restauration de la TVB. C'est ainsi qu'elle a été retenue dans le cadre d'un appel à projet régional financé par l'Agence de l'Eau pour la restauration et la création de mares.

Espaces Naturels Sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont créés par les conseils départementaux au regard de la richesse écologique de certains sites. L'Agglomération n'est pas en reste avec 69 sites localisés pour tout ou partie sur son territoire. Que ce soit dans les Vosges ou en Meurthe-et-Moselle, les conseils départementaux s'appuient sur les acteurs locaux pour leur gestion. La communauté d'agglomération est l'un d'entre eux et œuvre activement à la préservation de l'ENS de la vallée de La Plaine, vaste site de plus de 500 ha. Avec le soutien financier des départements et de l'Agence de l'Eau, elle porte le plan de gestion du site et y mène des acquisitions foncières, des travaux de restauration ainsi que des animations de sensibilisation. Demain, elle œuvrera pour la gestion de nouveaux sites.

Transversalité

Plus que jamais l'Environnement doit être au cœur de tous les projets. C'est la définition même du développement durable, conceptualisé il y a près de 30 ans maintenant. C'est pourquoi le service Environnement travaille de concert avec les autres services de la communauté d'agglomération pour intégrer cette dimension dans les projets stratégiques. Ainsi, la Meurthe a-t-elle été incluse dans l'étude urbaine de Saint-Dié-des-Vosges, la gestion des eaux pluviales repensée dans le cadre du pôle d'échange multimodal (quartier gare) ou encore une convention signée avec l'aéroclub de Remomeix pour la gestion extensive des abords de la piste de décollage.

Signature officielle de la convention avec l'aéroclub de Remomeix en février dernier



Education à l'Environnement et au Développement Durable

La communauté d'agglomération organise chaque année des animations de sensibilisation à destination des scolaires et du grand-public. Mais elle mise, avant tout, sur les jeunes générations pour inculquer les bonnes pratiques et préserver l'environnement de son territoire à long terme. Ainsi chaque année, plus de 700 enfants bénéficient d'animations d'éducation à l'environnement dans le cadre de programmes pédagogiques portés et/ou financés par l'Agglomération. Pour cela, les élus peuvent s'appuyer sur le savoir-faire local de l'association ETC...Terra. Une réflexion doit être menée pour optimiser davantage encore ces actions.



UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >

BAN-DE-SAPT

Sur le massif, Ban-de-Sapt est accessible depuis Saint-Dié-des-Vosges par le col des Raids à 525 m d'altitude. En toutes saisons, le paysage vallonné est enchanteur.



La topographie est révélatrice. Dans la région, un ban désigne une communauté, autrefois rassemblée sous une même autorité politico-religieuse. Le ban désigne le territoire où s'exerce une juridiction détenue par un suzerain. Lequel pouvait alors exiger le paiement d'un droit de passage sur ses terres.

Ban-de-Sapt réunit plusieurs hameaux sis sur les rebords d'un plateau. À Launois, se trouvent la mairie, l'école et l'église. De leur côté, La Fontenelle, le Rouaux, Laitre, Nayemont, Gemainfaing, le Fraiteux et une partie de Châtas se situent à l'écart du centre communal. On ne s'étonnera pas dans les Vosges que l'appellation Sapt se réfère à «Ad septem abietes», traduit par «Aux sept sapins». Autrefois le plateau était traversé par la voie des Saulniers. Cet axe de transport du sel sur une antique voie romaine reliant Saint-Blaise à Salles fut abandonné vers 1800. Historiquement, le ban Ad septem abietem est l'un des bans issus de l'éclatement du territoire de Gondelbert. L'ancienne église de Laitre datant de 738 atteste l'apparition de cette entité.

Aux alentours de 1845, Ban-de-Sapt comptait 29 hectares de jardins, des vergers et des cultures de chanvre. Le reste se partageant entre prés, champs, forêts... Le seigle, le blé, l'avoine, le sarrasin et les pommes de terre sont cultivés. Le foin produit est renommé. Quatre moulins à farine, des huileries et le commerce de bétail complètent la production agricole.

Une scierie et trois carrières, respectivement de pierres à chaux, de pierres de taille et de moellons, produisent du travail. Aujourd'hui, avec huit fermes en pleine activité, le village reste tourné vers une agriculture dynamique.

Durant la Première Guerre mondiale, la colline de la Fontenelle fut un point stratégique. Le 14 septembre 1914, la 1^{re} Armée française lance une offensive pour reprendre la colline qui deviendra le centre du dispositif français. Les Allemands multiplieront en vain les tentatives pour reprendre cette hauteur stratégique. La ligne de front s'établit alors sur les flancs de la colline. Le paysage porte encore des stigmates de ces combats. L'histoire rapporte des corps à corps effroyables. Victime de canonnades, le hameau de La Fontenelle fut entièrement détruit, puis reconstruit.

Une nécropole nationale, érigée sur la butte de la Fontenelle à 627 mètres d'altitude, rappelle la Bataille de la Fontenelle de septembre 1914 à juillet 1915 et rassemble les dépouilles de 1 384 militaires français, dont 424 en ossuaire. Ce lieu, inscrit aux Monuments historiques, fut créé en 1921-1923. Un sentier de mémoire, soutenu par une association, conte l'histoire de cette page sombre de la commune.

À Ban-de-Sapt, le parc paysager et botanique Les Jardins de Callunes est implanté à 550 m d'altitude sur le site de la décharge d'une ancienne carrière. Callunes et bruyères en tête, les plantes ornementales rustiques y sont admirées par de nombreux visiteurs.



DU TAC AU TAC... avec Serge Alem

Originaire de la Grande-Fosse, Serge Alem est arrivé à Ban-de-Sapt six mois après sa naissance en 1958. Orphelin de son père qui fut déporté pendant la Seconde Guerre mondiale, il a réalisé sa scolarité primaire au village, puis poursuivit ses études à Saint-Dié-des-Vosges. Il fera ensuite carrière à France Télécom. Sportif d'excellent niveau, Serge Alem réalisa de jolies performances, entre autres au sein de «La Jeune Étoile cycliste déodatienne et environs». Marié, père de trois enfants, maintenant retraité, il se réjouit de cultiver l'art d'être grand-père d'une petite-fille. Président de l'association forestière de Senones et environs, il porte une grande attention au patrimoine forestier. Élu conseiller en 1983, il devient deuxième adjoint de Noël Colin en 1989, puis premier adjoint en 1995. Suite au décès de Noël Colin, Serge Alem est désigné maire en 2000. Et sera constamment réélu, récemment encore aux municipales de 2020.

Les priorités de votre mandat ?

Maintenir l'attractivité et le bien-être de la population. Refaire totalement, sécuriser et rendre accessible le centre bourg. Poursuivre notre politique de location, nous sommes propriétaires de 12 maisons dont nous encaissons les loyers. Et surtout, cela maintient la population. Il faut se battre pour avoir des habitants !

Quels sont les atouts et les faiblesses d'une commune comme Ban-de-Sapt ?

Un cadre de vie naturel merveilleux sur un plateau, donc pas encaissé. La position géographique du village en fait un axe de liaison, à distance égale ou presque de plus grosses communes. Un inconvénient ? Huit hameaux très dispersés, cela représente 4 réservoirs, 90 km de voirie et 26 km de voies communales !

Quel était l'intérêt de rejoindre la Communauté d'Agglomération ?

J'ai toujours défendu l'intercommunalité. C'était pertinent d'être réunis autour d'une ville centre.



Carte identité

362 habitants

Gentilé : Saptésiens, Saptésiennes

Altitude : de 421 m à 888 m

Superficie : 22,66 km²

15 habitants au km²

Taux de fiscalité :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,01 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16,67 %
Taxe habitation : 20,67 %

Communes proches :

9 km de Provençères-sur-Fave
9 km de Senones
11 km de Saint-Dié-des-Vosges
28 km de Schirmeck (Bas-Rhin)
60 km de Strasbourg
62 km d'Épinal

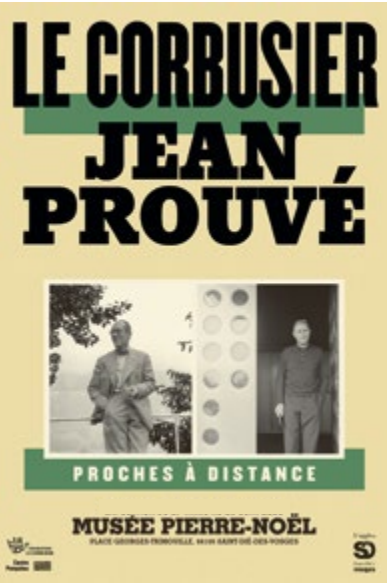
Enseignement :

Une quarantaine d'élèves sur 2 classes

Mairie

3 Route de Senones
88210 Ban-de-Sapt
Tél. : 03 29 58 97 72
mairie-bandesapt@wanadoo.fr

LES TEMPS FORTS >



Inscription à l'Espace des Arts Plastiques Cepagrap

Depuis janvier, le Cepagrap a rejoint la communauté d'agglomération permettant à tous ses habitants de bénéficier de tarifs modulés en fonction du quotient familial. Différents ateliers sont proposés : peinture, dessin, aquarelle, sculpture, photographie, infographie, histoire de l'Art, gravure, ateliers adolescents et enfants à partir de 4 ans. **Portes ouvertes** le samedi 5 septembre et **inscriptions** sur place du 1^{er} au 5 septembre de 14 h à 19 h. Rejoignez-les pour une année riche en création !

«Lucarnes» : le confinement par le prisme des photographes

Confinés (ou pas) mais sûrement pas inactifs ! Les élèves des trois ateliers photo de l'Espace des Arts Plastiques Cepagrap ont parfaitement répondu à la demande de leur prof Maxime Perrotey durant le confinement : un jour, une photo. Avec 53 jours, forcément, il y a de quoi faire en termes de rendu. *«Cet exercice, c'était une façon d'avoir des tranches de vie en images, d'ouvrir une fenêtre sur la façon dont chacun vivait cette période. J'ai d'abord reçu beaucoup de photos d'animaux domestiques, notamment de chats, comme s'ils avaient cette capacité à nous apprendre le rapport au temps. Puis au fur et à mesure des autorisations élargies de sorties, j'ai reçu des paysages, des macro de fleurs, d'insectes.»* Aucune contrainte dans ce que Maxime appelle un «petit jeu». Ni thématique, ni technique, ni esthétique. Mais qu'ils soient faits sur un coin de table avec un téléphone portable ou le fruit d'une mise en scène soignée, tous les clichés, malgré leurs différences, disent quelque chose, offrent une vision unique de l'instant T, cette fameuse fenêtre ouverte sur le moment. Baptisée « Lucarnes », la réunion d'une partie de ces travaux ouvrira la saison des expos de l'Espace des Arts Plastiques Cepagrap, du 1^{er} au 26 septembre. Dans la galerie, bien sûr, mais aussi sur les murs du parking, contre le portail ou en devanture.



Vernissage samedi 5 septembre à 18 h à l'Espace des Arts Plastiques Cepagrap

Ces liens qui unissent Le Corbusier et Jean Prouvé

Prévue initialement au printemps dernier, cette exposition dédiée aux deux architectes du XX^e siècle se tiendra au musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, du 17 septembre au 17 décembre et s'intéressera au travail en commun de Le Corbusier et Jean Prouvé, ainsi qu'à leurs similitudes et leurs spécificités. Organisée par le musée Pierre-Noël, la Fondation Le Corbusier et le Musée National d'Art Moderne, l'exposition se penchera sur l'aéro-club de Doncourt-lès-Conflans, les maisons rurales de Lagny-sur-Marne ou encore le meuble passe-plat de Briey. Le vernissage aura lieu le jeudi 17 septembre à 17 h. Pour les **conférences** et les **ateliers** autour de l'exposition, il faudra attendre le mois d'octobre. Le vendredi 16 octobre à 18 h, le compositeur Pierre Thilloy tiendra une conférence intitulée «Les constructions invisibles, Architecture et composition musicale» où il évoquera les liens entre architecture et composition musicale. Le vendredi 13 novembre à 18 h, ce sera au tour du photographe Christophe Guery d'évoquer ce qui rapproche la photographie et l'architecture : «L'Architecture et le béton, Mes coups de cœur de photographe». Enfin, le vendredi 11 décembre, toujours à 18 h, Richard Copans, producteur et réalisateur, s'occupera de la **conférence/débat** après la projection des deux films Le Couvent de la Tourette (2006) et La maison de Jean Prouvé (2004). «Jean Prouvé et Le Corbusier, compagnons de route ou frères ennemis, Le béton et le métal, L'intime et le commun» sera le titre de cette conférence. A savoir qu'à chaque fois l'entrée sera libre et tout se déroulera au musée. Olivier Cinqualbre est le commissaire de l'exposition.

Du 17 septembre au 17 décembre au Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges

Au programme des Journées Européennes du Patrimoine

A l'occasion de la 37^e édition des Journées Européennes du Patrimoine, consacrée au thème : «Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !», il y aura de quoi faire les vendredi 18 et samedi 19 septembre. A Saint-Dié-des-Vosges, il y aura le vendredi une **conférence** au musée Pierre-Noël, à 18 h. Il s'agira de l'«Apéro'Archéo», avec Karine Boulanger, archéologue de l'Inrap, et Denis Mellinger, sculpteur, qui parleront de leur collaboration pour parvenir à la reconstitution du Cavalier à l'anguipède, retrouvé au camp celtique de la Bure. Ce sera le moment aussi de montrer au public l'importance de l'articulation entre talent artistique, connaissance et étude archéologique pour restituer au plus près de la réalité des monuments souvent retrouvés incomplets. Samedi, au camp celtique de la Bure, la mise en place de la statue reconstituée donnera l'occasion de rencontrer Denis Mellinger de 14 h à 17 h. Des démonstrations de taille de pierre seront également au programme. Le même jour et toujours à la Bure, une **visite** «Archéo'balade» à 15 h et 16 h sera assurée par Karine Boulanger pour découvrir les modes de vie domestique et religieux liés au site. Cette balade pourra se faire dans la limite des places disponibles et du nombre de participants. Et puis de 14 h à 16 h, ce sera l'**atelier photographique** «Studio Dada», à partir de 3 ans : choisissez votre monture et laissez-vous glisser dans la peau de Jupiter.

Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre. Entrée libre.



Le 26 septembre, le défi des Pestiférés, ça vous tente ?

Si vous êtes adepte de course à pied et de challenge, alors le Défi des Pestiférés est pour vous ! Cette année aura lieu la deuxième édition de cet événement sportif : le samedi 26 septembre. Pour cela, rendez-vous au carrefour des Pestiférés de Raon-l'Étape. Ce défi, organisé par le club Courir à Raon, consiste en un parcours chronométré de 6 km avec 270 m de dénivelé positif dans le massif de Repy. Le but est de le boucler en moins d'une heure pour pouvoir accéder à un nouveau départ, qui sera donné toutes les heures pour faire le tour suivant. Le maximum est de 12 tours pour cette course qui débutera à 10 h et prendra fin à 22 h. Le nombre de tours effectués et le temps cumulé serviront à établir le classement. Les inscriptions sont ouvertes sur internet et par bulletin papier depuis le 1er juillet et se termineront dès que la limite des 250 places sera atteinte, ou au plus tard le 23 septembre à minuit. A noter que cette année, il y aura une nouveauté : une randonnée pour les familles de 14 h à 18 h après inscriptions sur place.

Pour s'inscrire : couriraraon.wordpress.com

Lever de rideau sur la saison du Spectacle vivant

Après un exercice qui s'est achevé en pointillés, le Spectacle Vivant entend bien revenir encore plus fort en 2020/2021 ! La saison débutera avec **«Avant la nuit d'après»** par EquiNote, qui avait été reporté. La compagnie proposera des représentations de cirque équestre moderne sous chapiteau, place de la Première-Armée-Française à Saint-Dié-des-Vosges. Séances les samedi 26, à 20 h 30, et dimanche 27 septembre, à 16 h. Entre rêve et réalité, plongez dans un univers fantastique cocasse avec un manège aux odeurs de chevaux. Suivra du théâtre d'objets et images animées avec **«L'âme primitive»** de la compagnie La Gigogne, à La Nef, samedi 3 octobre à 10 h 30. Ce sera une expérience collective à l'échelle d'une tribu primitive et un moyen de remonter le temps jusqu'aux prémices de l'Humanité en compagnie d'un spationaute et de la marionnette Meika. Ces derniers partent à la recherche de leurs besoins primaires. Toujours sur le plateau de La Nef, la première Jazz Session consacrera **Léon Phal Quintet**, dont le son reflète la diversité culturelle du jazz d'aujourd'hui et propose également un mélange de mélodies simples, de grooves organiques et d'improvisations spontanées, le tout teinté d'une tonalité à la fois postbop, pop et néo soul. Rendez-vous le vendredi 9 octobre à 20 h 30. Et puis **«L'Avare»** de Molière sera joué par le théâtre du Kronope avec des masques et des acrobaties qui permettront de jouer sur la proportion des corps, passant du minuscule au gigantesque. Ce sera mardi 13 octobre à 20 h 30 à l'Espace Georges-Sadoul. Pour terminer, de l'humour au programme : **«Focus»** de et par Vérino, pour son troisième spectacle. Un stand-up conscient du monde dans lequel on vit et concentré pour en sortir ce qu'il y a de meilleur, plus marrant. Le mardi 3 novembre à 20 h 30, Espace Georges-Sadoul.

Toutes les infos de la saison 2020-2021 du Spectacle Vivant sur le site www.ca-saintdie.fr



ROLAND DAUTREY

«Se lever chaque matin
avec une nouvelle idée»

Il est encore bien présent chez le Roland Dautrey d'aujourd'hui, le petit garçon assis sur le siège arrière de la bicyclette de son instituteur de père qui pédalait dare-dare depuis La Bourgonce pour venir supporter les matches du club de foot déodatien.

Tête dans le guidon, les années ont filé. «J'ai réalisé mes études secondaires à Jules-Ferry. Saint-Dié, c'est toute mon adolescence, d'ailleurs je me considère Déodat-Raonnais !» Devenu enseignant spécialisé, Roland Dautrey s'occupera durant toute sa carrière professionnelle des élèves de quatrième et troisième de SEGPA.

Son premier vélo reçu à 11 ans, le fil rouge de son parcours reste attaché à l'écheveau sportif. «Le sport c'est au quotidien. Mais j'ai réellement commencé le cyclisme à 30 ans ! Au début, j'étais vite lâché et j'ai fini par remporter des courses régionales !» Des balades réalisées pour la beauté du geste l'ont conduit à dérouler des distances impressionnantes comme un Fraipertuis-Fribourg. Quitte à rentrer dans les Vosges sans dérailler !

Roland Dautrey est de ces gens qui ne supportent pas l'injustice. Arbitre de foot à 28 ans, son indépendance et son impartialité ne firent jamais défaut. Directeur d'une colonie de vacances UFOVAL durant plusieurs années, il a partagé son enthousiasme. Il n'est donc pas surprenant qu'à Raon-l'Étape où il habite, il ait été sollicité en 2001 par Michel Humbert pour occuper le poste d'adjoint aux sports et à la



jeunesse. Élu, il fut reconduit dans ses fonctions en 2008. En 2014, le maire Benoit Pierrat lui confie entre autres les sports, l'administration générale et les affaires patriotiques. «Je me vois comme un facilitateur, je suis là pour donner un coup de main, pour accompagner... Que serait un adjoint aux sports s'il n'y avait pas de bénévoles qui mouillent le maillot ?»

Fidèle à ses convictions

Parmi bien des réalisations portées par l'élu raonnais, les journées de détente «Jouons tout l'été», initiées dès 2011, ont remporté un Prix national remis à Paris par le Comité national olympique et sportif français.

«Si je me suis épanoui, c'est parce que les maires m'ont fait confiance et qu'ils m'ont laissé prendre des initiatives innovantes.» Exigeant, en premier lieu avec lui-même, Roland Dautrey fuit la routine et aime l'ouvrage accompli. «Le sport n'est qu'une partie de ma vie, j'ai d'autres centres d'intérêt, la nature notamment.» Fidèle à ses convictions, privilégiant toujours son vélo à tout autre moyen de transport, Roland Dautrey pose son regard bleu sur le monde.

«Je ne peux pas faire autrement que crier pour notre terre si maltraitée... Depuis 46 ans, je reste fidèle au vote écologiste.»

L'essentiel

L'âge venant, l'élu né en mars 1947 à Étival-Clairefontaine n'a pas souhaité briguer un nouveau mandat. «L'avenir c'est la jeunesse et cela restera mon leitmotiv ! J'ai encore tant d'autres choses à faire. Quand je tourne une page, je la tourne !»

Veuf depuis quelques années après décès de son épouse emportée par la maladie, Roland Dautrey cache avec pudeur sa tendresse et sa très grande sensibilité. Il exprime sa fierté d'être père. «Mes enfants sont exceptionnels !» Il engrange avec soin ses souvenirs et s'adonne à la photographie. De longues randonnées en solitaire en forêt lui apportent du bien-être. «C'est dans le silence et la solitude que l'on entend l'essentiel.»